

Conditions générales d'inscription

IEP de Région - Cycle continu

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier**. Ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription : cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Pour la préparation au "concours commun" et pour le "Pack", le règlement peut se faire en 3 chèques remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier de 40% de la somme totale à l'inscription, les deux autres de 30% de la somme totale chacun seront déposés le 25 décembre 2022 et le 25 février 2023, soit : 870€ + 660€ + 660€ (2190€)

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail. Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour les cycles, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée **une semaine à l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible

à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

Toute annulation effectuée avant le premier jour du stage est intégralement remboursée. Aucune annulation n'est possible après le début du stage.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire. Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. La Direction, de son propre chef, peut à tout moment prononcer l'exclusion d'un élève, avec ou sans avertissement préalable.

En cas d'exclusion, et quel qu'en soit le motif (discipline, absences non justifiées aux cours, aux DST, ...), la totalité des sommes encaissées au jour de l'exclusion restera acquise à IPESUP, sans aucune possibilité de remboursement même partiel.

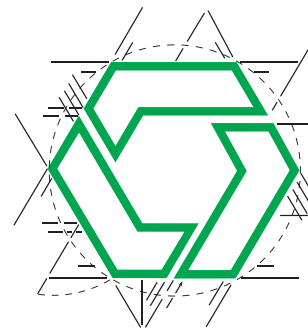
Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.

Montant total de l'inscription Fait à _____

le _____

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".



Ipesup



FICHE D'INSCRIPTION 2022-2023

IEP Province Cycle continu

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. mobile étudiant Tél. mobile parents

E-mail étudiant @

E-mail parents @

Bac préparé en 2022-2023 Bac+1
Mention (candidats bac+1 seulement)

Enseignements de spécialité suivis

Quels sont vos choix de spécialité en Terminale ?

Spé 1 : Spé 2 :

PRÉPARATION

Préparation au concours commun : 2 190 €

Option « coaching du dossier Parcoursup » : 360 € (cette option ne peut pas être souscrite seule)

Rappel : l'inscription à l'IPESUP n'entraîne aucunement l'inscription aux IEP. Celles-ci sont à effectuer individuellement par les candidats dans PARCOURSUP.

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Date et signature
obligatoires
ci-contre

Conditions générales d'inscription

IEP de Région - Cycle continu

INSCRIPTION

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier**. Ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription : cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Pour la préparation au "concours commun" et pour le "Pack", le règlement peut se faire en 3 chèques remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier de 40% de la somme totale à l'inscription, les deux autres de 30% de la somme totale chacun seront déposés le 25 décembre 2022 et le 25 février 2023, soit : 870€ + 660€ + 660€ (2190€)

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail. Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

ANNULATION

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Pour les cycles, toute modification d'inscription (si les effectifs le permettent) doit impérativement être effectuée **une semaine à l'avance. Ce délai est le même pour une annulation pouvant donner lieu à un remboursement.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible

à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

Toute annulation effectuée avant le premier jour du stage est intégralement remboursée. Aucune annulation n'est possible après le début du stage.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire. Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la copropriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne entraînerait l'exclusion. La Direction, de son propre chef, peut à tout moment prononcer l'exclusion d'un élève, avec ou sans avertissement préalable.

En cas d'exclusion, et quel qu'en soit le motif (discipline, absences non justifiées aux cours, aux DST, ...), la totalité des sommes encaissées au jour de l'exclusion restera acquise à IPESUP, sans aucune possibilité de remboursement même partiel.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Affrenchir
au tarif
lettre en
vigueur

Melle - M.

18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

Paris, le

Mademoiselle, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre inscription à nos cycles de préparation "Cycle continu IEP de province 2022-2023" et vous en remercions.

PRÉPARATION

- Préparation au concours commun
 Option « coaching du dossier Parcoursup »

Votre dossier est complet incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions

ipesup

VISA IPESUP